

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

BESOIN D'AIDE

Par Profil supprimé Postée le 29/03/2016 21:45

Bonsoir j'ai 22 ans je vis toute seule avec ma mère et depuis des années elle boit (environ 2 l de vin par jour) je ne sais plus quoi faire il y a des jours ou ca va et d'autre ou pour un rien je vais m'en prendre plein la figure. On a deménagé à 400 km d'ou l'on été avant je m'étais dis que tout aller s'arranger mais ce n'était qu'un reve... la réalité est bien la elle boit elle reste enfermer à la maison.

Je sais que tout sa est du à mon père qui était violent durant mon enfance je sais que tout par de la. Plus je la vois se détruire et plus je me dis que c'est ma faute que j'aurais du intervenir. Aujourd'hui je n'arrive même plus à lui faire de réflexion c'est comme si je l'encourageais à continuer c'est le sentiment que je ressens je suis désespérée que ma mère reprenne une vie normal elle le mérite tellement.

Actuellement pendant ses "crises" elle me reproche d'avoir rien fais pendant 20 ans que je devrais partir chez mon père et j'en passe.

Cette situation est invivable

Mise en ligne le 31/03/2016

Bonjour,

La situation que vous nous rapportez génère beaucoup de souffrance autant pour vous que pour votre mère et nous vous comprenons. Cependant, rien n'indique que les choses sont figées telles qu'elles se présentent et que votre mère ne va pas changer et avoir la vie que vous lui souhaitez tant.

Il est très important que vous ne vous placiez pas dans la culpabilité car en aucun moment et au vu de vos déclarations nous ne pensons que vous ayez failli à votre rôle de fille. Vous faites le lien de la souffrance de votre mère avec votre père et nous nous demandons ce que vous auriez pu faire à l'âge où votre père est parti. Quoiqu'il se soit passé, ce n'est pas aux enfants de protéger leurs parents. Vous vous demandez ce que vous pouvez désormais faire pour aider votre mère et essuyez quelques fois sa colère et d'autres fois, peut-être, son amour.

Cette instabilité de son comportement n'est autre que celui caractéristique aux personnes alcooliques ou dépendantes qui oscillent dans l'ambivalence. Nous vous accordons que c'est pénible à vivre. Il apparaît clairement que votre mère a besoin d'aide mais cette aide ne pourrait se révéler efficace que si elle est volontaire. Étant visiblement la seule interlocutrice de votre mère il n'est pas anormal qu'elle « cristallise» son mal-être sur vous.

C'est dans cette logique que nous suggérons de prendre de la distance et, si ça ne l'est déjà, de vous rapprocher des professionnels de l'alcoologie qui vous accueilleront, écouteront, soutiendront et vous proposeront de vous placer sur de nouvelles pistes de réflexion pour vous aider à mieux aider votre mère. Cette démarche de l'entourage s'intitule soutien familial. Elle est gratuite et confidentielle. Nous vous avons mis à la fin de notre réponse le lien de notre site vous renvoyant aux adresses.

Si vous souhaitez avoir une aide ponctuelle, une première écoute, un premier soutien et au besoin une réorientation, n'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou au 0 980 90 930 (Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage pour votre mère et cordialement.

En savoir plus :

Adresses utiles du site Alcool info service

© Alcool Info Service - 6 mai 2024 Page 1 / 1